

Strasbourg, le 31 octobre 2024

Délégations confiées aux nouveaux adjoints à la maire

Une nouvelle adjointe et un nouvel adjoint à la maire ont été désignés par le Conseil municipal le 30 septembre dernier.

La maire de Strasbourg a pris les arrêtés de délégation suivants :

Pour Salah Koussa :

- l'accueil du public, les services municipaux de proximité assurés au sein des mairies de quartier et au centre administratif.
- la coordination de la propreté urbaine des espaces publics de la ville de Strasbourg.

Pour Marina Lafay :

- l'accueil du jeune enfant en établissements (EAJE) ou en accueil individuel.
- le soutien à la parentalité des parents et futurs parents d'enfants de 0 à 3 ans.

Salah Koussa conserve par ailleurs sa délégation d'élue référent du quartier de HautePierre, et Marina Lafay sa délégation d'élue référente du Conseil des XV et d'élue en charge des politiques temporelles.

